

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Ville d'Albert

Vol à l'aéroport Albert-Picardie !

Stupéfaction. C'est l'état suscité chez les élus d'Albert par ce qui s'apparente à une parodie de concertation suite aux réactions sur le changement de nom de l'aéroport du secteur.

Dans son [article de ce 14 avril](#), le Courrier picard indique en effet que « *La présidente du syndicat qui gère l'infrastructure, s'était engagée, lors du dernier conseil municipal d'Albert, à proposer le nom d'Albert-Amiens (ou Amiens-Albert) en réunion syndicale.* »

Un rectificatif s'impose : en aucun cas la présidente, élue municipale et communautaire, n'a pris un tel engagement, ni en conseil municipal le 27 mars, ni en conseil communautaire le 3 avril suivant !

Pour donner le change face à la levée de boucliers suscitée par le récent changement de nom de l'aéroport, qui évince purement et simplement Albert, le syndicat mixte de l'aéroport Albert-Picardie se serait toutefois réuni le 12 avril, pour un vote unanime contre le vœu soumis par la municipalité d'Albert, demandant la révision de cette décision et le respect de l'histoire locale. Annonce faite ce 13 avril, lors d'une réunion publique de la Communauté de communes.

Faire croire à un semblant de débat sur le sujet relève de la pure mascarade !

En effet, par courrier du 30 mars, la municipalité adressait le vœu à la Présidente du SMAAP, sans réponse à ce jour.

Le 31 mars, les élus d'Albert sollicitaient auprès du président de la Communauté de Communes le vote du vœu par les conseillers communautaires, un vœu soutenu parallèlement par plus d'un millier de sympathisants, dont un certain nombre d'élus du département.

Le 3 avril, le président refusait catégoriquement la lecture-même du texte, se retranchant derrière le règlement intérieur et le respect de l'ordre du jour, offrant dans le même temps une tribune d'expression à 4 représentants du SMAAP (les maires de Méaulte, Aveluy, Laviéville, et la conseillère départementale) sur leur justification du choix de l'appellation, non prévue à l'ordre du jour et donc non réglementaire.

Le vote pastiche du 12 avril, aux allures de diversion, organisé par les responsables du SMAAP, laisse un goût amer aux défenseurs de l'histoire locale de notre territoire.

Imaginez les réactions si l'on supprimait arbitrairement Blagnac dans le nom de l'aéroport Toulouse-Blagnac, Lesquin dans celui de Lille-Lesquin, ou Mérignac pour Bordeaux-Mérignac...

Par son entêtement, le syndicat décide de tourner définitivement le dos à l'histoire locale de la région d'Albert, berceau de l'Aéronautique, et à son passé industriel et économique. Il renie les bâtisseurs de cet équipement, auxquels nous devons la pérennité du site d'Airbus et le développement de notre territoire depuis plusieurs décennies.

Cette décision va laisser une trace indélébile et marquer un tournant dont nous vivrons les conséquences au fil des ans.

Ne nous parlez plus de proximité et de respect des territoires !

17 avril 2023